

**Communiqué suite à la rencontre avec le sous-préfet du Finistère
Mercredi 20 septembre 2017**

Quatre représentant.e.s du collectif des associations du Pays de Brest :

Alexandrine Dupont, Le Maquis et Théâtre du Grain

Thierry Abaléa, Collectif le Lieu-Dit

Ronan Le Fur, Compagnie Gigot Bitume, Le Maquis et Fédération des Arts de la Rue en Bretagne

Emmanuelle Le Goff, Association Court-circuit Pays de Brest

Nous avons été reçus pendant 40minutes par M. Ivan Bouchier.

Nous avons exprimé verbalement nos inquiétudes, présentes dans le texte que nous lui avons remis en main propre. Il en a pris acte et nous a assurés de les faire remonter au niveau départemental et national. Nous n'avons néanmoins pas eu de réponse, mais le sous-préfet nous a rappelé les secteurs prioritaires dans lesquels des contrats aidés pourraient être « réinjectés » : handicap à l'école, urgence sanitaire et sociale, milieu rural et DOM. En cas d'hypothétiques crédits, les demandes seraient étudiées au cas par cas. Également, il a invité le monde associatif à repenser son modèle économique.

Nous nous sommes attachés à rappeler le cadre collectif de notre action : l'ensemble des difficultés rencontrées par le secteur associatif et non-marchand.

Le sous-préfet nous a indiqué la présence de 7000 contrats aidés dans le département. Il a évoqué 2000 contrats aidés en difficulté (en renouvellement ou création) sur le Finistère, et a considéré que son arrondissement en représente 40%, soit 800 emplois menacés. (Les vérifications sont en cours par ses services depuis une dizaine de jours). Enfin, il nous a invité à poursuivre l'état des lieux que nous menons et à le transmettre à la Direccte.

Le Collectif des associations du Pays de Brest